



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale 30 janvier 2012 Français Original: anglais

Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur les troisième et quatrième parties de sa seizième session, tenues à Panama du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2011 et à Durban du 29 novembre au 10 décembre 2011

#### Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1-6	2
	A. Cérémonie de bienvenue organisée par le gouvernement du pays hôte	2-3	2
	B. Ouverture et reprise de la session	4–6	2
II.	Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	7–10	2
	A. Adoption de l'ordre du jour	7	2
	B. Organisation des travaux	8-10	3
III.	Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Point 3 de l'ordre du jour)	11–29	3
IV.	Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	30-31	5
V.	Rapport des troisième et quatrième parties de la session (Point 5 de	22 24	5
	l'ordre du jour)	32–34	5
VI.	Suspension et clôture de la session	35–37	6
Annexe			
	Documents établis par le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements		
	dos Partias visáas à l'annava I au titra du Protacala da Kvata à sa saiziàma sassian		7

#### I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La seizième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (le Groupe de travail spécial) s'est ouverte à Bangkok (Thaïlande) le 5 avril 2011 et a repris à Bonn (Allemagne) le 7 juin 2011, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport sur les deux premières parties de la session, reproduit sous la cote FCCC/KP/AWG/2011/4.

#### A. Cérémonie de bienvenue organisée par le gouvernement du pays hôte

- 2. Le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011, une cérémonie de bienvenue a été organisée par le Gouvernement panaméen à Panama pour marquer l'ouverture de la troisième partie de la seizième session du Groupe de travail spécial et de la troisième partie de la quatorzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
- 3. M<sup>me</sup> Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre sur les changements climatiques, et M. Roberto C. Henriquez, Ministre panaméen des affaires étrangères, ont fait des déclarations.

#### B. Ouverture et reprise de la session

- 4. La troisième partie de la seizième session du Groupe de travail spécial s'est tenue au Centre de convention ATLAPA à Panama du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2011. Le Président du Groupe de travail spécial, M. Adrian Macey (Nouvelle-Zélande), a ouvert la troisième partie de la session le 1<sup>er</sup> octobre. Il a souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs et a remercié le Gouvernement panaméen d'avoir accueilli la troisième partie de la seizième session du Groupe de travail spécial.
- 5. La session a été suspendue le 7 octobre et a repris au Centre international de conférence et au Centre des expositions de Durban du 29 novembre au 10 décembre 2011.
- 6. Le Président du Groupe de travail spécial a ouvert la quatrième partie de la seizième session le 29 novembre et a souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs à la 7<sup>e</sup> séance plénière de la session.

## II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

#### A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

7. Le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour de sa seizième session à sa 1<sup>re</sup> séance, tenue le 5 avril 2011 à Bangkok<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> FCCC/KP/AWG/2011/4, par. 7.

#### B. Organisation des travaux

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

- 8. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 5<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> octobre, et à sa 7<sup>e</sup> séance, le 29 novembre.
- 9. À la 5<sup>e</sup> séance, à Panama, le Président s'est référé à la note relative au déroulement de la troisième partie de la session, publié sous la cote FCCC/KP/AWG/2011/5. Il a ensuite présenté ses propositions concernant l'enchaînement des activités prévues pour la session. Le Groupe de travail spécial a approuvé l'organisation des travaux proposée.
- 10. À la 7<sup>e</sup> séance, à Durban, le Groupe de travail spécial a souscrit à l'enchaînement des activités proposé par son Président ainsi qu'à l'organisation des travaux qu'il avait suggérée dans sa note publiée sous la cote FCCC/KP/AWG/2011/6.

# III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 3 de l'ordre du jour)

#### 1. Délibérations

- 11. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 5°, 6°,7° et 8° séances, les 1° et 7 octobre, le 29 novembre et le 10 décembre, respectivement.
- 12. À sa 5<sup>e</sup> séance, le Groupe de travail spécial était saisi des documents FCCC/KP/AWG/2011/5 et FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1.
- 13. À la même séance, le Président a assuré le Groupe de travail spécial que l'on reconnaissait au plus haut niveau politique l'importance des résultats qui seraient obtenus concernant le Protocole de Kyoto, notamment sur la question de la deuxième période d'engagement à prévoir dans le texte final de Durban. Le Président a insisté sur cette déclaration en citant le Président de la République d'Afrique du Sud, M. Jacob Zuma: «Nous ne pouvons nous abstenir de tenir compte de l'achèvement de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto en 2012. La communauté internationale se trouvera donc de nouveau à la croisée des chemins à Durban. Toute décision concernant l'avenir du Protocole de Kyoto sera liée à la question plus vaste de l'évolution et de la nature du régime applicable en matière de changements climatiques.».
- 14. Le Président a constaté que les activités menées par le Groupe de travail spécial afin d'aplanir les grands problèmes politiques en 2011 avaient été utiles et qu'elles avaient permis de mieux comprendre les préoccupations des Parties. Rappelant la décision 1/CMP.6, il a ajouté qu'il fallait réaliser des avancées à la troisième partie de la session et trouver une zone de convergence à cette fin.
- 15. Le Président a engagé le Groupe de travail spécial à poursuivre ses efforts pour simplifier le texte contenu dans le document FCCC/AWG/2011/CRP.1 de façon à obtenir un texte aussi abouti que possible en vue de son examen à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) en décembre.
- 16. Une déclaration a été faite par la future présidence de la CMP pour rendre compte des réunions informelles qui avaient eu lieu hors du cadre du Groupe de travail spécial, depuis la deuxième partie de sa seizième session, mais qui intéressaient ses activités.
- 17. Des déclarations ont ensuite été faites par les représentants de 13 Parties, notamment au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe des États d'Afrique, de l'Union européenne (UE) et de ses 27 États membres, du Groupe composite, des pays les moins

GE.12-60122 3

avancés (PMA), du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), de la Coalition des pays à forêts tropicales humides, du Groupe des États arabes, du Système d'intégration de l'Amérique centrale, de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité des peuples pour le commerce (ALBA), et du Dialogue de Carthagène. En outre, des déclarations ont été faites au nom d'organisations non gouvernementales (ONG) représentant les milieux commerciaux et industriels et d'organisations de peuples autochtones et par deux représentants d'ONG de défense de l'environnement.

- 18. À la 6<sup>e</sup> séance, le Président a rendu compte des progrès accomplis pendant la session et il a présenté sa proposition révisée visant à faciliter les négociations, qui figurait dans le document FCCC/KP/AWG/2011/CRP.2/Rev.1.
- 19. Il a signalé que certaines des questions traitées dans le texte nécessitaient encore des travaux techniques, alors que d'autres techniquement plus abouties devaient désormais faire l'objet de décisions politiques. Il a également fait observer que toutes les Parties souhaitaient vivement que les travaux du Groupe de travail spécial soient menés à bien à Durban.
- 20. Le Président a demandé au Groupe de travail spécial de mettre à profit le temps disponible avant la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP pour développer des idées se prêtant à une convergence, et il a remercié les Parties pour leur participation constructive au débat.
- 21. Outre une déclaration faite par la future présidence, des déclarations ont été prononcées par les représentants de 15 Parties, notamment au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, du Groupe composite, de l'UE et de ses 27 États membres, de l'AOSIS, du Groupe des États d'Afrique, des PMA, du Groupe des États arabes, de l'ALBA, de la Coalition des pays à forêts tropicales humides et du Système d'intégration de l'Amérique centrale. Des déclarations ont également été faites au nom d'organisations représentant les peuples autochtones, d'ONG syndicales et d'ONG représentant les jeunes ainsi que par deux représentants d'ONG de défense de l'environnement.
- 22. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 29 novembre, le Groupe de travail spécial était saisi de la proposition révisée du Président visant à faciliter les négociations, contenant le texte simplifié à la troisième partie de sa seizième session, et de la note relative au déroulement de la quatrième partie de la session figurant contenues dans les documents FCCC/KP/AWG/2011/CRP.2/Rev.1 et FCCC/KP/AWG/2011/6, respectivement.
- 23. Le Président a rappelé que le groupe de contact établi à la première partie de la seizième session du Groupe de travail spécial avait été utile et a proposé qu'il joue un rôle de premier plan durant la quatrième partie de la seizième session afin de réunir les éléments d'un éventuel dispositif global sur toutes les questions à l'examen.
- 24. Il a également reconnu l'utilité d'un document de fond du Groupe de travail spécial dans le résultat à produire à Durban, mais que, cela étant hors de portée pour le Groupe de travail spécial, la présidence de la dix-septième session de la Conférence des Parties et de la septième session de la CMP pourrait être mise à contribution.
- 25. Des déclarations ont été faites par les représentants de 13 Parties, dont des déclarations au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe composite, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, de l'UE et de ses 27 États membres, du Groupe des États d'Afrique, de l'AOSIS, des PMA, du Système d'intégration de l'Amérique centrale, de l'ALBA, de la Coalition des pays à forêts tropicales humides et du Groupe des États arabes. Deux Parties ont fait des déclarations afin de donner au Groupe de travail spécial des informations actualisées sur les réunions qui avaient eu lieu avant les sessions de

Durban et en dehors du processus de la Convention-cadre. En outre, des déclarations ont été faites au nom d'ONG représentant les milieux commerciaux et industriels, d'organisations de peuples autochtones, d'ONG représentant les syndicats et d'ONG représentant les jeunes, et par deux représentants d'ONG de défense de l'environnement.

- 26. À sa 8<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, le Groupe de travail spécial était saisi des documents FCCC/KP/AWG/2011/L.3 et FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.1 à 5 qui contenaient des projets de décision établis par le Groupe pour faire apparaître les résultats de ses travaux.
- 27. Le Président a présenté brièvement les résultats des travaux menés pendant les deux semaines précédentes aux niveaux tant technique que politique ou ministériel et a rappelé que, conformément à la décision 2/CMP.6, le Groupe de travail spécial avait également examiné le rapport de synthèse sur les évaluations techniques des communications relatives aux niveaux de référence applicables à la gestion des forêts (document FCCC/KP/AWG/2011/INF.2) dans le cadre de ses travaux concernant un projet de décision sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. Il a indiqué qu'il transmettrait les résultats de ces travaux à la CMP par l'intermédiaire du rapport qu'il présenterait à celle-ci.
- 28. Des interventions ont été faites par 18 Parties pour proposer des modifications aux projets de décision contenus dans les documents mentionnés au paragraphe 26 ci-dessus.

#### 2. Conclusions

29. À la lumière du débat tenu à la 8<sup>e</sup> séance plénière, le Président a conclu que le Groupe de travail spécial ne pouvait se mettre d'accord sur les textes des projets de décision à adresser à la CMP. Il a fait savoir au Groupe de travail spécial que, de sa propre initiative et compte tenu des débats, il transmettrait les textes des projets de décision à la CMP pour examen. Les textes, tels que soumis par le Président à la CMP, sont reproduits dans les documents FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.2 à 6.

#### IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

- 30. Ce point a été examiné aux 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> séances plénières du Groupe de travail spécial.
- 31. Aucune autre question n'a été soulevée.

# V. Rapport sur les troisième et quatrième parties de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

- 32. À sa 8<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport figurant dans le document FCCC/KP/AWG/2011/L.2.
- 33. À la même séance, le Groupe de travail spécial a adopté le projet de rapport sur les troisième et quatrième parties de sa seizième session.
- 34. En l'absence du Rapporteur, le Groupe de travail spécial est convenu que le Président autoriserait le Rapporteur à mettre la dernière main au rapport sur les troisième et quatrième parties de la session sous sa supervision et avec le concours du secrétariat, et à le communiquer aux Parties.

GE.12-60122 5

### VI. Suspension et clôture de la session

- 35. À la 6<sup>e</sup> séance, le 7 octobre, le Président a rappelé aux Parties qu'il avait été convenu pendant la session de suspendre à nouveau celle-ci, afin de tirer le meilleur parti du temps disponible à Durban. Le Groupe de travail spécial a donc décidé de procéder à la suspension de la session, qui a alors été déclarée suspendue par le Président.
- 36. À la 8° et dernière séance, le Président a remercié la Vice-Présidente pour les travaux qu'elle avait accomplis pendant l'année, ainsi que l'équipe de cofacilitateurs qui s'était consacrée aux diverses questions. Il a également remercié les interprètes pour les services assurés tout au long de la session et l'équipe du secrétariat qui avait collaboré avec lui. Il a enfin remercié la Présidente de la CMP et son équipe pour leur excellente collaboration pendant la session.
- 37. Le Président a ensuite prononcé la clôture de la seizième session du Groupe de travail spécial.

#### **Annexe**

# Documents dont le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto était saisi à sa seizième session

#### Documents établis pour la session

FCCC/KP/AWG/2011/1 Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive FCCC/KP/AWG/2011/2 Note relative au déroulement de la seizième session. Note du

Président

FCCC/KP/AWG/2011/3 Note relative au déroulement de la deuxième partie de la

seizième session. Note du Président

FCCC/KP/AWG/2011/4 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements

des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur les première et deuxième parties de sa seizième session, tenues à Bangkok du 5 au 8 avril 2011 et à Bonn du 7 au 17 juin 2011

FCCC/KP/AWG/2011/5 Note relative au déroulement de la troisième partie de la

seizième session. Note du Président

FCCC/KP/AWG/2011/6 Note relative au déroulement de la quatrième partie de la

seizième session. Note du Président

FCCC/KP/AWG/2011/INF.1 Information on the report on the workshop on assumptions and

conditions related to the attainment of economy-wide emission reduction targets by the developed country Parties. Note by the

secretariat

FCCC/KP/AWG/2011/INF.2 Synthesis report of the technical assessments of the forest

management reference level submissions. Note by the secretariat

FCCC/KP/AWG/2011/L.1 Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux

engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole

de Kyoto sur sa seizième session

FCCC/KP/AWG/2011/L.2 Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux

engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur les troisième et quatrième parties de sa seizième session tenues à Panama du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2011 et à Durban du

29 novembre au x décembre 2011

FCCC/KP/AWG/2011/L.3 Examen des nouveaux engagements des Parties visées à

l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions

proposé par le Président

FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.1 à 6 Examen des nouveaux engagements des Parties visées à

l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1 Revised proposal by the Chair to facilitate negotiations

FCCC/KP/AWG/2011/CRP.2/Rev.1 Revised proposal by the Chair to facilitate negotiations

GE.12-60122 7

#### **Autres documents disponibles**

FCCC/KP/AWG/2010/18 et Add.1 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements

des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa quinzième session, tenue à Cancún du 29 novembre au

10 décembre 2010

FCCC/KP/CMP/2010/12/Add.1 Rapport de la Conférence des Parties agissant comme réunion

des Parties au Protocole de Kyoto sur sa sixième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010. Deuxième partie: mesures prises par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa sixième session

FCCC/AWGLCA/2011/7 Atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la

réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16.

Rapport des Coprésidents de l'atelier

FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1 Compilation of economy-wide emission reduction targets to be

implemented by Parties included in Annex I to the Convention.

Revised note by the secretariat